

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril, à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 avril, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Paul QUILICHINI.

En exercice : 15	Etaient présents : ANTONETTI Jean-Pierre, BAGGIONI Lionnel, BARTOLI Catherine, CASTELLANI Jacqueline, CHIESI Jean-Luc, GIUDICELLI Paul, GIUSEPPI Eugénie, MANICCIA Christophe, QUILICHINI Céline, QUILICHINI Paul
Présents : 10	Etaient absents :
Votants : 14	Etaient représentés : CESARI Jacques, LESAGE Anne-Lise, LOTTIN Elodie, SAMPIERI Jean-Pierre, WIRTZ Sylvie
	Non-participation : QUILICHINI Paul
	Secrétaire de séance : GIUSEPPI Eugénie
	Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Objet : Attribution d'une subvention à l'association « La Marie Do » pour l'année 2026

La Première adjointe rapporte au Conseil Municipal,

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, la municipalité attribue des subventions de manière discrétionnaire pour soutenir l'action des associations.

Sous l'autorité du Maire, et suite à la commission d'attribution qui s'est tenue le mercredi 22 avril 2026, les élus, après avoir consulté les dossiers de demande de subvention, décident de soutenir les associations locales. Des participations financières allouées permettront aux associations d'œuvrer à la vie de la commune et de continuer leur engagement au service des usagers.

La vie associative dans toute sa diversité est fortement développée à Pianottoli-Caldareello. Grâce à l'engagement des bénévoles, les associations sont un moteur fondamental de la vie locale.

La Première adjointe expose à l'assemblée la demande reçue par l'association « La Marie Do » pour l'exercice budgétaire 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,


DÉCIDE

ARTICLE 1 : Approuver le versement d'une subvention tel que listé ci-dessous :

Nom de l'association	Numéro RNA	Montant attribué
La Marie Do	W2A1001147	1 500 €

ARTICLE 2 : Préciser que ce versement sera pris en charge grâce aux crédits inscrits au BP 2025 au 6574.

Voix POUR	14
Voix CONTRE	
ABSTENTION	
NON-PARTICIPATION	1

Affichée et transmise en Préfecture le : 06/05/2026	Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 30 avril 2026, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 06/05/2026 1^{ère} adjointe Jacqueline CASTELLANI 
---	---